



Atelier Music'aide : dyslexie et musicothérapie (collège de Lusignan)

publié le 19/05/2017

Descriptif :

Un atelier hebdomadaire de musicothérapie pour aider les élèves dyslexiques du collège de Lusignan.

Sommaire :

- Le contexte de l'établissement
- Les intervenants
- Les objectifs
- La mise en œuvre
- Pour aller plus loin
- Pourquoi cette organisation ?
- Bilan synthétique en termes d'apprentissages
- Un levier important
- Paroles de l'équipe de direction
- Paroles d'enseignants
- Paroles d'élèves
- Bibliographie



● Le contexte de l'établissement

Le collège Jean Monnet à Lusignan compte 490 élèves répartis dans 19 classes de la 6ème à la 3ème. C'est un collège qui présente des caractéristiques marquées par la ruralité de sa zone de recrutement, calme et à l'ambiance sereine.

● Les intervenants

L'atelier Music'aide fait intervenir **3 enseignants** : Mme Postel, professeure d'éducation musicale et musicothérapeute, et 2 professeurs de français volontaires, Mme Boisson-Floc'h et M. Allain.

L'atelier, auquel participent des élèves choisis dans toutes les classes de 5ème, a lieu **une heure par semaine**.

Cette heure est intégrée dans l'emploi du temps des élèves concernés. **3 salles adjacentes** permettent de diviser le groupe de 15 élèves en 3 groupes distincts chacun encadré par un enseignant. Des temps communs (début et fin d'heure) sont réalisés dans la salle la plus grande.

● Les objectifs

Grâce aux nouvelles technologies (IRMF) et aux nouvelles découvertes en neurosciences on peut désormais vérifier que la quasi-totalité des aires du langage et de la musique se superposent dans le cerveau. L'objectif de l'atelier Music'aide est de **faire progresser en lecture et en écriture des élèves souffrant de grandes difficultés à l'écrit**, notamment des élèves dys, par des jeux musicaux. Ceci passe également par un travail important sur la **confiance en soi** et une explicitation des **postures favorisant l'apprentissage** (posture physique, explication du fonctionnement du cerveau entre autres).

● La mise en œuvre

L'heure hebdomadaire est divisée en **3 temps** : regroupement pour un travail collectif (coordination musicale, jeux d'écoute variés, etc.) ; puis séparation en 3 groupes de 6 élèves, chacun accompagné d'un adulte (**le travail en groupes suit la méthode « Mélodys »**) ; enfin regroupement pour un exercice collectif (notamment sur la **gestion du stress**). Le travail se fait sous forme de jeux musicaux, sans écrit ni devoirs, à quoi s'ajoutent des exercices de relaxation et l'**explicitation** du fonctionnement du cerveau en situation d'apprentissage.

● Pour aller plus loin

► [Article Centre Presse sur l'atelier](#) 



● Pourquoi cette organisation ?

Les dernières recherches en neurosciences ont montré qu'en deux semaines d'exercices intensifs de musicothérapie, la structure cérébrale d'enfants dyslexiques se trouvait profondément modifiée. Cette durée correspondant à une heure hebdomadaire pendant deux ans, il a été décidé de suivre un groupe d'élèves en nette difficulté face à l'écrit sur cette durée. Pour cela, **une heure en barrette** a été créée pour le niveau 6ème l'an passé, puis 5ème cette année. Les élèves sélectionnés sont donc regroupés une fois par semaine.

Trois enseignants participent ensemble à cet atelier : le travail sur la méthode « Mélodys » ne peut être mené en groupe classe, et 6 élèves pour un adulte semble être un maximum pour faire les exercices correctement.

Les participants ont été choisis après discussion avec les équipes pédagogiques de 6ème, en ciblant les élèves dyslexiques et ceux montrant les difficultés les plus importantes face à l'écrit (lecture ou écriture). Le dispositif a été **expliqué aux enfants et à leurs parents**, puis soumis à leur accord.

L'élève n'utilise pas le support écrit et n'est pas évalué (l'évaluation se fait indirectement dans les autres cours), et le

travail ne consiste qu'en des jeux musicaux et parfois des techniques de relaxation. L'élève n'est donc **pas placé face à ses difficultés habituelles** et à la peur de l'échec.

● Bilan synthétique en termes d'apprentissages

Les effets attendus de cet atelier sont :

- l'amélioration des compétences de lecture ;
- des progrès en expression écrite (syntaxe) ;
- une bonne estime de soi avec une participation en classe ;
- une attitude positive face au travail ;
- un taux d'absentéisme stable.

À la fin de la première année, nous avons donné un questionnaire aux élèves, aux parents et aux professeurs de toutes les disciplines pour évaluer le chemin parcouru par les élèves. Les résultats sont très prometteurs : tous les élèves ont amélioré un ou plusieurs des points cités ci-dessus. Nous n'avons eu **aucun décrochage**. Les plus gros résultats sont constatés à l'oral avec une **participation accrue**. A la fin de cette deuxième année, des **progrès nets concernant la syntaxe à l'écrit** se font sentir.

● Un levier important

La méthode « Mélodys », qui contient une progression détaillée et très concrète (tous les exercices sont prêts à l'emploi), a beaucoup facilité la mise en place de l'atelier.

● Paroles de l'équipe de direction

« L'atelier Music'aide favorise le parcours scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers, lutte contre le décrochage et permet à chaque élève de se repositionner en acteur de sa réussite. » (M. Baudet)

● Paroles d'enseignants

« Le plus important pour nous est de toujours travailler dans le non-verbal en privilégiant la résonance et non le raisonnement. » (Catherine Postel)

« Cette nouvelle approche permet à l'élève de ne pas se retrouver en soutien avec des heures supplémentaires dans une matière qu'il n'affectionne pas la plupart du temps. » (Catherine Postel)

● Paroles d'élèves



Interview élèves (MP3 de 1.5 Mo)

« L'atelier, je pense que ça m'aide à créer d'autres chemins dans le cerveau, pour essayer de rattraper les autres sur tout ce qui est écriture et lecture. »

« L'année dernière, j'étais nul en français et grâce à l'atelier musico, je me suis amélioré. »

● Bibliographie

► Méthode « Mélodys » [🔗](#)

Revue « Musique, thérapie, communication » ([article sur l'atelier dans le n°60](#) [🔗](#))

